



Règlement du parcours enfants

- Le parcours enfants est réservé aux enfants de 4 à 7 ans.
- Tout enfant évoluant sur le parcours doit être accompagné d'un adulte responsable au sol.
- Chaque participant doit avoir souscrit une assurance accident individuelle.

Comportement

Une fois l'enfant équipé du harnais de sécurité et de la poulie, il lui est interdit:
de quitter la zone du parcours enfants ou autour de la caisse
d'utiliser les toilettes
de se promener dans la forêt
il est également interdit de balancer la poulie ou de la trainer sur le sol.

Sécurité

Sur les ateliers, la distance minimale entre chaque enfant doit être de 5m.

Attention: un seul enfant est autorisé sur la tyrolienne. L'enfant suivant doit attendre que l'utilisateur en cours ait atteint la plate-forme et soit en train de descendre du parcours. Les parents doivent aider leur enfant lors de leur première utilisation de la tyrolienne ou à chaque fois que l'enfant ne peut pas arriver en toute sécurité (attention la tyrolienne est à hauteur de tête). Les enfants doivent se tenir à la corde noire pour descendre de la plate-forme.

Le matériel est loué pour une durée de 2h. En cas de forte affluence, la direction se réserve le droit de réclamer le matériel plus tôt.

En cas de mauvaises conditions météorologiques, le Parc Aventure Rheinfall sera fermé.